

Nouveau projet de territoire Enjeux du développement durable

11 juillet 2011



Contribution de Jean-Pierre LE ROY

leroyjeanpierre98@neuf.fr

La contrainte énergie-climat, comment l'appréhender ?

Je souhaite rebondir par rapport à l'intéressante contribution collective de nos collègues intitulée « Vive l'avenir osons le développement économique ».

Dans les moteurs du développement, l'énergie est citée en tête. Il est dit, à juste titre, dans cette contribution, que le développement de nos sociétés humaines repose depuis le 18^e siècle sur l'énergie couplée aux progrès de la connaissance.

Le problème est qu'aujourd'hui nous arrivons face à une évidente contrainte énergie-climat dont il va falloir se libérer à tout prix pour construire notre développement économique futur. Ca n'est pas une mince affaire !

Certains experts reconnus, mais souvent considérés comme des oiseaux de mauvais augure et comme des « déclinistes », prétendent que nous n'échapperons pas à des mesures contraignantes pour construire une société « décarbonée » et que c'est un nouveau projet de société, qui touchera tous les domaines de notre vie, qu'il faudra construire pour cela.

Nos sociétés ont déjà traversé de nombreuses crises qui, même si elles n'ont été prévues que par de rares experts peu écoutés, ont été surmontées avec succès. Il faut noter cependant que beaucoup de ces crises étaient concomitantes d'une crise énergétique, voire la conséquence. Celle qui se profile est d'une toute autre nature puisque ce sont les lois de la physique qui guident : baisse de disponibilité des ressources énergétiques fossiles doublée d'un réchauffement climatique lié à leur utilisation. Réchauffement qui pour l'instant n'est absolument pas maîtrisé.

Concernant les mesures contraignantes, il me semble que nous n'échapperons pas, en application du bon principe « pollueur-payeur », à une taxe carbone européenne ou mondiale, dans l'idéal. Il est évident que

cette taxe, si elle est correctement pensée, aura une influence notable pour guider nos comportements vers les économies d'énergie et les produits « décarbonés ». Il est intéressant de noter qu'actuellement des « quotas carbone » ou permis d'émission à niveau de contrainte progressif sont mis en place pour les 10 000 plus grandes entreprises européennes et cela semble plutôt bien marcher. Prochainement, en application de la loi dite « Grenelle2 », des comptes « carbone » devront être établis par les collectivités de plus de 50 000 habitants.

Les experts évoqués citent au moins quatre axes forts d'accompagnement politique associés à la taxe « carbone » et aux bilans « carbone » pour développer un nouveau projet de société : la rénovation thermique des bâtiments, le développement des transports par rail, la mise en place d'un bouquet énergétique fortement « décarboné », la modification de nos comportements alimentaires. Ces axes résultent des grands postes émetteurs de CO₂ eux-mêmes déclinés de la consommation finale des Français en 2009.

La rénovation thermique des bâtiments

C'est une évidence aussi bien chez les particuliers que pour les institutions mais encore faut-il la mettre en œuvre de manière plus volontariste et cohérente sans attendre que le prix de l'énergie ait triplé.

Dans certaines communes de Nantes Métropole des actions sont menées sur les bâtiments communaux et notamment sur Rezé que je connais bien. Mais il faut aller plus loin et plus vite. Qu'est-il envisagé par exemple comme rénovation thermique sur l'immeuble, construit il y a moins de 10 ans, qui abrite les agents de Nantes Métropole face à la cité des congrès ? (elle-même n'étant pas également un modèle d'économies d'énergie). Ce bâtiment comporte plus de 60 % de surfaces vitrées... c'est une « passoire énergétique » été comme hiver. Des exemples similaires fourmillent sur Nantes Métropole. Nous sommes face à un chantier gigantesque porteur de formidables économies d'énergie et aussi d'emplois.

Le développement des transports par rail

Là aussi c'est une évidence quand on sait que le TGV émet 50 fois moins de CO₂ au Km passager que les meilleurs avions moyen-courrier (A320neo) vendus récemment au Bourget par Airbus et qui voleront bien au-delà de 2050. Ils sont en compétition avec le TGV pour les transports continentaux. Avec un pétrole peu cher et détaxé c'est jouable mais avec un prix multiplié par trois et des émissions de CO₂ taxées, est-ce durable ?

Au plan mondial, la prise de conscience n'est pas faite dans ce domaine et on continue de raisonner avec un pétrole peu cher, détaxé et abondant. Il n'y a pas d'autre solution énergétique pour les avions et ça n'est pas l'huile de friture ou les aliments pour les humains (biocarburants) qui sauveront l'avion et les aéroports que l'on construit pour les accueillir...

Ce développement du transport ferroviaire vaut bien sûr également en substitution du transport routier.

Le bouquet énergétique fortement « décarboné »

La transition énergétique n'est pas simple à mettre en place d'autant que, en dehors du nucléaire et des centrales au charbon avec captation et séquestration du CO₂, peu de solutions à la mesure de l'enjeu se font jour. Dans les énergies renouvelables, l'éolien marin, le solaire thermique et le bois montent doucement en puissance. Mais il faut le reconnaître, aucune énergie renouvelable majeure de remplacement n'émerge aujourd'hui dans le bruit de fond de la recherche sur le sujet.

Les centrales nucléaires de génération quatre sont probablement pour le moyen terme une partie de la réponse pour prendre le relais des EPR et autres centrales finissantes que l'on aura pris soin de ne pas arrêter face à la pénurie énergétique fossile.

La modification de nos comportements alimentaires

Un exemple est souvent cité : pour produire un kg de bœuf il faut un kg de pétrole et de gaz (sans comptabiliser les émissions de méthane de l'animal...). À travers cet exemple, se manifeste toute la remise en cause de la filière agro-alimentaire qu'il faudra opérer si la taxe carbone s'invite dans nos assiettes. Là aussi ça n'est pas une mince affaire !

Aujourd'hui on tend à nous faire croire que le bilan carbone de chaque Français est en baisse. C'est exact si l'on raisonne sur le bilan national (moins 10 % de 1990 à 2009). C'est le bilan de référence au plan international. Par contre si l'on raisonne sur les émissions liées à notre consommation finale, notre bilan s'est accru de 15 % sur la même période. La différence tient au fait que de nombreux biens de consommation fortement émetteurs de CO2 pour leur réalisation sont aujourd'hui fabriqués hors de France et qu'en échange nous vendons de l'ingénierie peu émettrice. Quand la taxe et le bilan carbone seront en place, ce subterfuge ne sera plus possible.

Le bilan de ces vingt dernières années n'est hélas pas très encourageant ; chaque Français n'a cessé de consommer plus d'énergie et d'émettre plus de gaz à effet de serre alors que nous avions prévu de faire l'inverse. Tout cela malgré les actions mises en place et la prise de conscience grandissante de nos concitoyens sur le sujet.

Comme l'a dit Philippe Audic dans son intervention récente auprès du Conseil de la Communauté Urbaine relative à l'agenda 21 : « La question de la modification des comportements est donc primordiale et un énorme chantier est à conduire sur ce thème parce que le « greenwashing » n'est pas pratiqué que par les entreprises, il nous concerne tous à titre personnel... Nous devons peut-être faire face dans l'avenir à des contraintes économiques, environnementales et sociales draconiennes. Dès lors le développement durable sera d'abord une question démocratique ».

En effet la question de la modification de nos comportements est au cœur du sujet. Le problème est de savoir si elle s'opérera de manière contrainte sous la pression des événements ou si nous serons les pilotes du changement.

Je partage l'optimisme de mes collègues auteurs de la contribution, osons le développement économique et musclons nos PME atout premier de notre territoire. Mais tenons compte des formidables contraintes environnementales et sociales qui nous attendent et orientons notre développement sur les quatre axes cités par les experts, c'est là que sont les gisements d'emplois futurs. Le projet IRT est un excellent vecteur face à cette perspective.

Nous ne sommes pas encore entrés dans le cercle vertueux « économies d'énergie - réduction des émissions de gaz à effet de serre ». Je dirais, avec une pointe d'impertinence, que malheureusement pour l'instant la plupart de nos actions environnementales se limitent à la « **peinture verte** »...

Osons sortir de la peinture verte et pas du nucléaire !

Progressons selon la formule du Conseil de Développement : « **La vertu avance plus vite lorsqu'elle chevauche l'intérêt** ». Donnons sans tabou un sens, de la puissance et de l'intérêt à nos actions environnementales et sociales ainsi qu'à l'évolution de nos comportements... C'est avant tout une question de volonté et de mise en perspective.